

Comité Syndical 03 reconvoqué du 12 juin 2025

DELIBERATION N° 2025-06-049 Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical

Nombre de membres 107			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du cinq juin deux mille vingt-cinq, une nouvelle convocation du Comité Syndical a été envoyée par le Président le six juin deux mille vingt-cinq, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à onze heures, le Comité Syndical, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance. Monsieur Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
105	13	13	

Présents :

FERRANDI Etienne, BONARDI Jean-Paul, SOTTY Marie-Laurence, BERNARDI François, EMANUELLI Paul-Jean, GIFFON Jean-Baptiste, POLI Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, MATTEI Jean-François, MARCHETTI Etienne, MICHELETTI Vincent, GIORDANI Jean-Pierre, GIANNI Don-Georges.

Pouvoirs :

Absents :

PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGGRI Leslie, TIERI Paul, LEONARDI Jean-Charles, POZZO DI BORGO Louis, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, PADOVANI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, POLIFRONI Bruno, SAVELLI Pierre, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina.

MARCANGELI Laurent, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, FRANCHI Horace, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, FRAU David, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVELLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, SBRAGGIA Stéphane, VOGLIMACCI Charles-Noël.

ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, GRAZIANI Frédéric.

GUIDONI Pierre, BARTHELEMY Roxane, MARCHETTI François-Marie, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier. VIVONI Ange-Pierre, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel.

BRUZI Benoît, GAMBOTTI Alexandre.

BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques.

SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane.

NICOLAI Marc-Antoine, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François.

MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange.

DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRIGHI Charlotte.

COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude.

MAURIZI Pancrace.

NEGRONI Jérôme, ALBERTINI Pierre-François.

LECCIA Pascal.

BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean.

CECCALDI Mathieu, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles.

STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien.

Publication de l'acte le :

27/06/2025

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20250612-2025-06-049-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

Le Président expose,

Depuis janvier 2025, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le comité syndical, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération.

De même, le bureau du comité syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

I. Décisions du Président

1) Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché HT €
2025-015	Suivi écologique CTV Monte	ENDEMYS	23 501 €
2025-017	Remise en état de la dalle en béton de réception de l'alvéole des OM sur le QT de Porto Vecchio	SARL CO RE BAT	28 135 €
2025-018	Achat d'espace publicitaires RCFM	Radio France RCFM	Montant maximum 30 000 €
2025-021	Geotechnique 4 de Monte	MAGEO	29 960 €
2025-023	Diffusion billboards météo	France TV publicité	39 000 €
2025-026	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets - 3D Creazione	Leroy Merlin Furiani	2 400 €
2025-027	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	Bulabuledda Cosmétiques	1 200 €
2025-028	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	Association OPRA	2 800€
2025-032	CT LEVIE	SOCOTEC	11 520 €
2025-033	CT QT PV	SOCOTEC	13 774 €
2025-034	CSPS QT PV	QUALICONSULT SECURITE	5 689 €
2025-035	Recherche Tortue d'Hermann – Projet de quai de transfert d'Aléria (PI)	BIOTOPE	4 975 €
2025-037	CSPS LEVIE	SOCOTEC	6 993 €
2025-039	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets - Attrazi	Attrazi di Corsica	800€
2025-040	Gestion Eco-point Calacuccia	M. Orsoni	maxi 13 000 € HT

II. Délibérations du Bureau depuis janvier 2025

N° de délibération			Intitulé	Décision
2025	02	001	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 09 du 12 décembre 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 09 du 12 décembre 2024.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20250612-2025-06-049-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

N° de délibération			Intitulé	Décision
2025	02	002	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 10 du 12 décembre 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 10 du 12 décembre 2024.
2025	02	003	Autorisation de signature de l'accord cadre de traitement des lixiviats de Viggianello	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces de l'accord cadre relatif au traitement des lixiviats de Viggianello avec l'entreprise EIRA.
2025	02	004	Autorisation de signature Autorisation de signature du marché de mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes depuis la Recyclerie du Stiletto	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces du marché de mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes depuis la Recyclerie du Stiletto avec le groupement d'entreprises Environnement service- Corse eurodéchets.
2025	02	005	Accord sur la prise en charge du dévoiement de canalisation de l'OEHC	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le président du Syvadec à signer une convention qui sera formalisée entre le Syvadec et l'OEHC visant à encadrer la réalisation des travaux de déplacement de la canalisation ainsi que la prise en charge des coûts par le Syvadec.
2025	03	011	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 01 reconvoqué du 13 février 2025	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 01 reconvoqué du 13 février 2025.
2025	03	012	Autorisation de signature de l'accord cadre portant sur la réception, le stockage et le chargement du verre issu du secteur Ouest du SYVADEC.	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces de l'accord cadre relatif à la réception, le stockage et le chargement du verre issu du secteur Ouest du SYVADEC avec la société Corse eurodéchets.
2025	03	020	Autorisation de signature du marché de traitement des lixiviats de VICO	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces de l'accord cadre relatif au traitement des lixiviats de Vico avec la société SARPI THINKTECK.
2025	04	021	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 02 du 13 mars 2025	A l'unanimité, les membres du bureau de bien ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 02 reconvoqué du 13 mars 2025.
2025	04	022	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 03 du 20 mars 2025	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 03 reconvoqué du 20 mars 2025.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20250612-2025-06-049-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

N° de délibération			Intitulé	Décision
2025	04	023	Modification du plan de financement prévisionnel relatif au projet de centre de tri et de valorisation du Grand Bastia	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement prévisionnel actualisé pour la conception, la réalisation et la mise en service industrielle du centre de tri et de valorisation du Grand Bastia (Monte), autorisé le Président ou son représentant à déposer une demande de modification de subvention au titre du PTIC permettant un cofinancement à hauteur de 80 % des montants exposés ou à défaut au meilleur taux de subvention, les autres cofinancements restant inchangés et le solde de l'opération auquel s'ajoute la TVA étant financé sur fonds propres et autorisé le Président ou son représentant à signer les contrats, avenants et conventions de financements afférents au projet.
2025	04	024	Demande de cofinancement au titre FEDER/OEC pour la construction de la recyclerie de Lecci	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 50,31% pour la déchèterie de Lecci auprès de FEDER et/ou de l'OEC, ou à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste des opérations étant financé par l'Ademe et sur fonds propres.
2025	04	025	Demande de cofinancement au titre FEDER/OEC pour la construction de la recyclerie de Levie	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 52,49 % pour la déchèterie de Levie auprès de FEDER et/ou de l'OEC, ou à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste des opérations étant financé par l'Ademe et sur fonds propres.
2025	04	026	Demandes de financement au titre du FEDER/OEC/ADEME pour la construction de la recyclerie de Ponte Novu	A l'unanimité, les membres du bureau syndical approuvé le plan de financement de la construction de la recyclerie de Ponte Novu et autoriser le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME, de l'Office de l'Environnement de la Corse et du FEDER, le solde restant à la charge du SYVADEC.
2025	04	027	Demandes de financement au titre du FEDER/OEC/ADEME pour la construction de la recyclerie de Pietrosella	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement de la construction de la recyclerie de Pietrosella et autoriser le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME, de l'Office de l'Environnement de la Corse et du FEDER, le solde restant à la charge du SYVADEC.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20250612-2025-06-049-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

N° de délibération			Intitulé	Décision
2025	04	028	Convention destinée aux professionnels pour le dépôt de leurs matières valorisables sur les plateformes de massification du SYVADEC	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé les termes du projet de convention type annexé à la présente délibération et d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions à venir avec les professionnels et assimilés à compter du mois d'avril 2025.
2025	04	029	Demande de subvention pour la réalisation de campagnes de communication et d'études pour la réduction et le tri des déchets	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le projet et son plan de financement et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70,67 % auprès du FEDER ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	04	030	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie d'Appietto	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	04	031	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie de Coti-Chiavari	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	04	032	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie de San Lorenzo	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont abrogé la délibération 2020-10-084 relative à une demande de cofinancement, approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	04	033	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie de Serra di Ferro	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20250612-2025-06-049-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

N° de délibération			Intitulé	Décision
2025	04	034	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie de Valle d'Alesani	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont abrogé la délibération 2024-06-046 relative à la demande de cofinancement, approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
2025	04	035	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour la mini-recyclerie de Zicavo	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé l'actualisation du plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 54 % auprès du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé par la participation de l'Ademe et sur fonds propres.
2025	04	036	Demande de cofinancement FEDER/OEC/ADEME pour les Armoires DDS des Mini Recycleries	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le plan de financement précité et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de cofinancement à hauteur de 80 % auprès de l'Ademe, du Feder et de l'OEC ou, à défaut au meilleur taux de subvention possible, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis janvier 2025.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1,

Vu la délibération n°2020-08-055 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Président,

Vu la délibération n°2020-12-098 du 16 décembre 2020 portant détermination des délégations du Comité au Bureau syndical,

Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président,

à l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis janvier 2025.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

(Signature)
Don Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut être consultée en ligne sur le site internet du SYVADEC. Pour plus d'informations, contactez le service de la communication au 029 20 00 9987-20250612-2025-06-049-01.
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025